

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26128**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM), Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Le Président de l'Université Paris-Est Marne La Vallée, Le Président de l'Université Paris-Est Créteil, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours-type :

Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble (UPEC)

- Montage et gestion du logement locatif social (UPEC)

- Administration de biens (UPEC)

Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble (UPEC)

Ces futurs professionnels sont chargés d'opérations immobilières ou de conseil en gestion du patrimoine.

Montage et gestion du logement locatif social (UPEC)

Ces futurs professionnels sont chargés d'opérations immobilières ou de gestion locative.

Les *Chargés d'opérations immobilières* étudient la faisabilité technique, juridique et financière de l'opération immobilière projetée.

Les *Gestionnaires locatifs* assurent le suivi locatif.

Administration de biens (UPEC)

Les *Gestionnaire de copropriété* assurent la maintenance de l'immeuble, établissent les budgets, prennent les décisions et les exécutent dans le cadre spécifique de la copropriété, ils prévoient et programment les travaux nécessaires et de lancer les appels d'offres.

Les *Gestionnaires locatifs de logements ou d'immobiliers d'entreprise* gèrent, les attributions de logements aux candidats, les contrats de location ainsi que les contentieux. Dans certaines structures de l'immobilier, ils doivent pouvoir prévoir et programmer les travaux et lancer les appels d'offres.

Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble (UPEC)

Ils sont capables de :

- Concevoir un programme en fonction du site choisi - Proposer des montages complexes et renouvelables - Déterminer les besoins de réhabilitation - Déterminer les contraintes environnementales - Evaluer la faisabilité de l'opération - Etablir le plan de financement, optimiser le montage fiscal du projet - Commander les travaux (appels d'offres) - Sélectionner les entreprises - Gérer la réalisation du projet (contrôler et faire respecter les délais) Conseiller en gestion du patrimoine : - Identifier les besoins de réhabilitation - Déterminer les contraintes environnementales - Identifier les avantages financiers liés à une réhabilitation environnementale de l'immeuble - Commander les travaux - Suivre la réalisation des travaux - Gérer l'immeuble construit : gestion locative, baux, gestion des commerces, copropriété.

- Maîtriser les bases du droit immobilier, ce qui implique qu'ils connaissent le droit civil des biens, le droit des contrats propres à l'immobilier, mais également le droit de l'urbanisme ou le droit des assurances appliqué à l'immeuble. A ce titre, la formation reprend des enseignements structurants de la licence de droit (droit des biens, droit des contrats, droit des assurances ...) en se concentrant sur les aspects liés à l'immobilier.

- Ils sont spécialistes sur les questions environnementales liées à l'immeuble.

Montage et gestion du logement locatif social (UPEC)

Les *Chargés d'opérations immobilières* étudient la faisabilité technique, juridique et financière de l'opération immobilière projetée et sont capables de commander les travaux par le biais d'appels d'offre, et gérer la réalisation du projet jusqu'à sa livraison.

Les *Gestionnaires locatifs* gèrent les congés des locataires, les attributions de logements, les contrats de location ainsi que les contentieux.

Administration de biens (UPEC)

A l'issue de la formation, les professionnels sont capables de :

- Maîtriser les aspects juridiques de la gestion locative et de la gestion de syndic
- Maîtriser les aspects de management de l'immobilier ;
- Maîtriser la comptabilité de l'administration de biens (gestion locative et syndic de copropriété) ;
- Maîtriser la fiscalité applicable aux opérations de gestion immobilière.

Plus précisément, les professionnels peuvent :

- Définir et planifier les travaux (entretien, rénovation, réhabilitation, de construction ou d'aménagement) ; piloter la préparation des travaux, sélectionner les entreprises et les prestataires ; procéder au dépôt des dossiers liés aux autorisations administratives nécessaires ; suivre les travaux ; contrôler la conformité des travaux jusqu'à la réception ;

- Mettre en place et assurer le suivi des contrats de maintenance des biens gérés ;
- Assurer la gestion courante du bien géré en location ou en copropriété ;
- Organiser une assemblée générale des copropriétaires ;
- Etablir les états de lieux entrant et sortant ; - être en relation directe avec les locataires et les bailleurs ou les copropriétaires ; Mettre en place et utiliser les outils de gestion utiles à ces relations ;
- Suivre les budgets et renseigner les documents comptables, juridiques et fiscaux ;
- Mettre en place les actions de recouvrement ou contentieuses à la suite de la réalisation d'un risque ;
- Procéder à la conclusion et à la mise en œuvre des contrats d'assurance...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble (UPEC)

Secteurs d'activités : immobilier, gestion locative, urbanisme, construction, aménagement, travaux :

1. La maîtrise d'ouvrage (promoteurs, collectivités, bailleurs...) et la gestion sur les immeubles bâtis et à bâtir quel que soit leur affectation (logements privés, logements sociaux, équipements, économique, tertiaire) ce qui entraîne une grande diversification des métiers.
2. La gestion immobilière (syndics, gestion locative et gestion de copropriété, bailleurs sociaux et privés...)
3. Les bureaux d'études et les entreprises du bâtiment et des travaux publics.
4. Les administrations publiques et leur satellite (SEM, SPL SEMOV...).

Types d'emplois accessibles : Plusieurs types d'emploi sont ciblés :

1. Promotion - construction :

- Chargé(e) de montage complexe, gestion de projet dans des bureaux d'études, Chargé(e) d'opérations débutant
- Chargé(e) de programme débutant
- Chargé(e) de gestion technique de logements sociaux
- Chargé(e) de gestion locative chez des bailleurs sociaux
- Responsable de la proximité et du cadre de vie dans des sociétés d'économie mixte ou société publique locale ...
- Chef de projet aménagement SEM Immobilière et Aménagement
- Chargé(e) de Proximité chez un bailleur social, un GIE, aménageur ou collectivité publique
- Chargé(e) d'affaires débutant

- Directeur de la gestion locative immobilière

- Gestionnaire administratif immobilier

2. Collectivités publiques :

- Instructeur droit des sols d'une commune, d'un EPCI
- Chargé(e) de missions d'un programme de rénovation urbaine au sein d'une collectivité ou un opérateur de l'Etat (ANRU ...)
- Chargé(e) du suivi des contrats publics dans une administration
- Chargé(e) d'opérations revitalisation centre bourg au sein d'une collectivité
- Chargé(e) de développement économique au sein d'un service urbanisme ou de l'aménagement de l'habitat et développement économique d'une administration publique
- Pilote d'opérations d'aménagement de l'espace urbain
- Gestionnaire de marchés

3. Administration de biens et syndic de copropriété :

- Adjoint au responsable d'agence immobilière
- Chargé(e) en gestion immobilière
- Gestionnaire Syndic / Syndic de copropriété
- Gestion locative
- Responsable d'agence de location
- Administration de biens
- Conseiller technique immobilier
- Juriste immobilier
- Agent immobilier, chasseurs de biens, conseiller en immobilier d'entreprise, négociateur

4. Assistant en expertise immobilière

5. Gestion de patrimoine

6. Assistant au sein d'office notariale

L'ambition de la licence est d'acquérir des compétences professionnelles pour :

- Intégrer la vie professionnelle (préparation aux entretiens de recrutement, management, vie en entreprise, esprit d'équipe...)
- Mettre en œuvre les moyens techniques et administratifs de conservation ou d'amélioration du patrimoine
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des biens immobiliers
- Manager des équipes sur site
- Concevoir un programme en fonction du site choisi
- Proposer des montages permettant l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien...)
- Déterminer les besoins du bâtiment (neuf ou en réhabilitation)
- Déterminer les contraintes environnementales et appréhender les dispositifs de certifications / labellisation
- Evaluer la faisabilité de l'opération
 - Etablir les budgets, calculer les charges et les recouvrer, monter des bilans immobiliers et/ou d'aménagement équilibrés
- Travailler sur les plans

- Etablir le plan de financement, optimiser le montage fiscal du projet
- Proposer des procédures adaptées de contrats publics
- Maîtriser les aspects de la copropriété
- Initiation à la transaction et au conseil
- Piloter et suivre des travaux (passation à la réception)
- Gérer la réalisation du projet (contrôler et faire respecter les délais)
- Anticiper et/ou assurer la gestion des contentieux, des congés des locataires
- Gestion des charges et de la maintenance
- Gestion locative (gestion des contrats, gestion financières des logements et surfaces...)
- Identifier les besoins de réhabilitation ; les patrimoines énergivores
- Appréhender les montages fiscaux et financiers des opérations et optimiser les recherches de subvention
- Initiation aux dispositifs publics de soutien à la construction et à la réhabilitation
- Piloter des projets d'aménagements urbains durables, de revitalisation commerciale
- Appréhender la responsabilité pénale des chefs d'entreprise
- Comprendre ce qu'est l'habitat participatif et coopératif

- **Montage et gestion du logement locatif social (UPEC)**

Les diplômé(e)s peuvent travailler dans des organismes d'HLM aussi bien publics que privés, des sociétés de construction, des collectivités territoriales.

Les diplômé(e)s peuvent prétendre aux métiers suivants : Assistant(e) en montage d'opérations immobilières ; Chargé(e) d'opération logement social, d'affaires immobilières, d'opérations immobilières, de mission immobilière, d'études immobilières, de programme immobilier neuf ; Conducteur/Conductrice d'opérations immobilières ; Directeur/Directrice de développement immobilier, de la construction immobilière, de la promotion immobilière, de nouveaux programmes immobiliers, des investissements immobiliers, des programmes immobiliers ; Monteur/Monteuse d'opérations immobilières ; Pilote d'opérations immobilières ; Prospecteur monteur/Prospectrice monteuse en opérations immobilières ; Responsable de nouveaux programmes immobiliers, de programme immobilier, de développement/expansion immobilier, de programme de réhabilitation immobilière ; Responsable foncier monteur/foncière monteuse d'opérations ; Responsable habitat logement ; Gestionnaire de patrimoine immobilier ; Responsable d'unité de gestion locatif immobilier ; Employé de gestion immobilière.

- **Administration de biens* (UPEC)**

Les diplômé(e)s peuvent travailler dans des cabinets d'administration de biens ou de syndic de copropriété.

Les diplômé(e)s peuvent prétendre aux métiers suivants : Assistant(e) de gestion syndic immobilier, Chargé(e) du précontentieux immobilier, Responsable de gestion immobilière locative, Gestionnaire administratif / administrative immobilier, Employé(e) de gestion immobilière, Chargé(e) d'attribution en immobilier, Employé(e) de gestion de copropriété, Responsable locatif immobilier, Responsable de clientèle immobilier locatif, Chargé(e) d'unité de gestion immobilière, Chargé(e) de gestion locative en immobilier, Gestionnaire de galerie marchande, Assistant(e) de gestion locative en immobilier, Responsable de secteur immobilier locatif, Chargé(e) du quittancement, Agent(e) de gestion locative en immobilier, Assistant(e) gestionnaire en immobilier, Chargé(e) de clientèle en immobilier locatif, Responsable de groupes d'immeubles, Principal(e) de régie en immobilier, Responsable d'unité de gestion d'immeubles, Principal(e) de copropriété, Chef d'agence locatif immobilier, Responsable de copropriété, Syndic social, Syndic d'immeuble, Gérant(e) de copropriété, Inspecteur / Inspectrice de gérance immobilière, Gestionnaire de patrimoine immobilier, Responsable d'antenne locative, Inspecteur / Inspectrice de gestion immobilière, Cadre de la gestion en patrimoine immobilier, Syndic de copropriété, Gestionnaire de copropriété, Responsable de site immobilier, Directeur / Directrice du patrimoine immobilier, Directeur / Directrice de gérance locative en immobilier, Directeur / Directrice de la gestion immobilière, Directeur / Directrice de la gestion locative immobilière, Administrateur / Administratrice de biens immobiliers, Chargé(e) de clientèle principal(e) en immobilier, Gérant(e) de portefeuille immobilier, Directeur / Directrice des services immobiliers, Responsable de patrimoine immobilier, Responsable d'unité de gestion locatif immobilier, Directeur / Directrice immobilier, Gérant(e) de groupe d'immeubles, Chef d'unité de gestion immobilière, Gestionnaire d'immeubles.

1. Promotion - construction :

- Chargé(e) de montage complexe, gestion de projet dans des bureaux d'études, Chargé(e) d'opérations débutant
- Chargé(e) de programme débutant
- Chargé(e) de gestion technique de logements sociaux
- Chargé(e) de gestion locative chez des bailleurs sociaux
- Responsable de la proximité et du cadre de vie dans des sociétés d'économie mixte ou société publique locale ...
- Chef de projet aménagement SEM Immobilière et Aménagement
- Chargé(e) de Proximité chez un bailleur social, un GIE, aménageur ou collectivité publique
- Chargé(e) d'affaires débutant
- Directeur de la gestion locative immobilière
- Gestionnaire administratif immobilier

2. Collectivités publiques :

- Instructeur droit des sols d'une commune, d'un EPCI
- Chargé(e) de missions d'un programme de rénovation urbaine au sein d'une collectivité ou un opérateur de l'Etat (ANRU ...)
- Chargé(e) du suivi des contrats publics dans une administration
- Chargé(e) d'opérations revitalisation centre bourg au sein d'une collectivité

- Chargé(e) de développement économique au sein d'un service urbanisme ou de l'aménagement de l'habitat et développement économique d'une administration publique
- Pilote d'opérations d'aménagement de l'espace urbain
- Gestionnaire de marchés
- 3. Administration de biens et syndic de copropriété :
 - Adjoint au responsable d'agence immobilière
 - Chargé(e) en gestion immobilière
 - Gestionnaire Syndic / Syndic de copropriété
 - Gestion locative
 - Responsable d'agence de location
- 4. Administration de biens
- Conseiller technique immobilier
- Juriste immobilier
- Agent immobilier, chasseurs de biens, conseiller en immobilier d'entreprise, négociateur
- 4. Assistant en expertise immobilière
- 5. Gestion de patrimoine
- 6. Assistant au sein d'office notariale

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1504 : Transaction immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

C1502 : Gestion locative immobilière

Réglementation d'activités :

* Réglementation d'activités :

Conformément à la loi Hoguet n° 70-9 du 2 janvier 1970, doivent obtenir une carte professionnelle les « personnes physiques ou morales qui, d'une manière habituelle, se livrent ou prêtent leur concours, même à titre accessoire, aux opérations portant sur les biens d'autrui et relatives à (...) la gestion immobilière, (...) l'exercice des fonctions de syndic de copropriété dans le cadre de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ».

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble (UPEC)

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines : Droit, AES, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS Professions immobilières, BTS notariat attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Activités juridiques, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'UFR de Droit.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

- Formation en alternance sur 2 semestres- 60 ECTS

- *Semestre 1* (210h + 10h de remise à niveau) : Un module obligatoire : Institutions, gouvernance et méthodologie 10h- (remise à niveau) sera dispensé durant la semaine précédant le début des enseignements.

UE 1 : Cours fondamentaux (14 ECTS) : - Contrats spéciaux et contrats spécialisés de l'immobilier - Droit des biens appliqué à l'immobilier - Droit de la copropriété - Droit du logement social - Droit de l'urbanisme général - Droit de la responsabilité et des assurances - Droit des marchés publics

UE 2 : Gestion de l'immeuble (6 ECTS) : - Expertise immobilière - Transaction immobilière - Comptabilité immobilière - Gestion des commerces

- *Semestre 2* (210h + stage ou contrat + 100h libres de projet tuteuré)

UE 3 : Immeuble et contraintes environnementales (15 ECTS) : - Obligations environnementales - immeubles privés et logements sociaux - Réhabilitation de l'immeuble : encadrement juridique et technique - Etiquette énergie et climat des bâtiments - Fiscalité de l'urbanisme et fiscalité environnementale - Droit de l'urbanisme et développement durable - Aménagement urbain durable et l'insertion environnementale - Montages photovoltaïques et éoliens - Droit des établissements recevant du public.

UE 4 : Langue et outils de communication (5 ECTS) : - Anglais appliqué à l'immobilier - Outils informatiques appliqués à l'immobilier.

UE 5 : Projet tuteuré (10 ECTS)

UE 6 : Stage obligatoire de 3 mois minimum et mémoire (10 ECTS)

- Montage et gestion du logement locatif social (UPEC)

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en deux semestres, dont les composantes sont :

UE 1 : Le logement social

UE 2 : Domaine technique

UE 3 : La maîtrise d'ouvrage : la conception

UE 4 : La maîtrise d'ouvrage : la réalisation

UE 5 : Technique de communication ;
 UE 6 : Projet tuteuré
 UE 7 : Droit des biens
 UE 8 : La location
 UE 9 : La gestion du patrimoine
 UE 10 : Techniques de communication
 UE 11 : Contentieux et comptabilité
 UE 12 : Stage

- Administration de biens (UPEC)

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en deux semestres, dont les composantes sont :

UE 1 : Activités immobilières
 UE 2 : Domaine technique
 UE 3 : Les baux d'habitation
 UE 4 : Les baux ruraux
 UE 5 : Gestion de la copropriété - 1
 UE 6 : Technique de communication
 UE 7 : Projet tuteuré
 UE 8 : Droit des biens
 UE 10 : Les baux professionnels et commerciaux
 UE 11 : Gestion de la copropriété - 2
 UE 12 : Responsabilité et assurances immobilières
 UE 12 : Contentieux et comptabilité
 UE 13 : Technique de communication
 UE 13 : Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) <ul style="list-style-type: none"> • Montage et gestion du logement locatif social et Administration de biens Le jury est composé d'au moins trois membres désignés par le Président de l'Université. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné par la Licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement pour le parcours Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) incluant les professionnels et les entreprises. Les apprentis doivent être âgés de moins de 26 ans et de nationalité française. Les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation.
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) <ul style="list-style-type: none"> • Montage et gestion du logement locatif social et Administration de biens Le jury est composé d'au moins trois membres désignés par le Président de l'Université. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné par la Licence professionnelle.

En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) incluant les professionnels et les entreprises. Les apprentis doivent être âgés de moins de 26 ans et de nationalité française. Les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation. • Montage et gestion du logement locatif social et Administration de biens Le jury est composé d'au moins trois membres désignés par le Président de l'Université. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné par la Licence professionnelle.
Par candidature individuelle	X	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) incluant les professionnels. • Montage et gestion du logement locatif social et Administration de biens Le jury est composé d'au moins trois membres désignés par le Président de l'Université. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné par la Licence professionnelle.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble Depuis 2011, cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002). Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE. • Montage et gestion du logement locatif social Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel, et audition du candidat par une jury de validation. • Administration de biens Le jury est composé d'au moins trois membres désignés par le Président de l'Université. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné par la Licence professionnelle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble (UPEC) : - CFA Sup 2000 - IUT Sénart / Fontainebleau

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999, publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Arrêté du 22 janvier 2014, publié au JO du 1er février 2014

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr>

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://www.u-pec.fr>

[UPEC](#)

[UPEM](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM) : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) [Marne-La-Vallée]

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Créteil]

Université de Paris Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Université de Paris Est Marne-La-Vallée

5 boulevard Descartes - Champs-sur-Marne

77454 Marne-la-Vallée Cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montage et gestion du logement locatif social et **Administration de biens**

UPEC

UFR de Droit

83-85, avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

Gestion-éco patrimoniale de l'immeuble

IUT de Sénart-Fontainebleau

Route forestière Hurtault

77300 Fontainebleau

Historique de la certification :

n° 14570 LP Activités juridiques - Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble

n°12750 LP Activités juridiques - Montage et gestion du logement locatif